



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N° 47 - JANVIER 2023

**CÉRÉMONIE DES VŒUX**  
le samedi 14 janvier à 11 H

*Nous vous  
souhaitons  
une très  
bonne année  
2023*



# LE MOT DU MAIRE



Dans une période agitée par des incertitudes liées à la guerre Russie-Ukraine ayant pour conséquence la crise énergétique qui secoue toute l'Europe, nous sommes confrontés à une inflation forte impactant les budgets de nos collectivités.

Nous avons connu un été compliqué par la sécheresse et la baisse considérable de nos ressources en eau. De plus le feu a ravagé une partie de la forêt de Villecartier, dans la partie Bazouges-la-Pérouse, mais nous nous sommes sentis très concernés.

Malgré tout, vos élus ne sont pas restés inactifs et les projets avancent avec toujours la même volonté de revitaliser et de dynamiser notre commune.

Le **déplacement des toilettes publiques** pour l'accessibilité va se réaliser en début d'année car nous avons reçu l'accord de subvention.

Rue du Mt St Michel, les **effacements de réseaux** se terminent et un transformateur a été positionné à l'entrée du nouveau lotissement, rue de la Croix Ban. L'ancienne installation sera abandonnée et démolie rue de Villemée. Enedis va poursuivre avec le déplacement de la ligne HTA qui surplombe ces terrains à construire. Après tous ces travaux, le Conseil Municipal a prévu d'aménager cette rue pour ralentir la circulation et sécuriser le cheminement des piétons.

Le projet principal de l'année 2023 sera incontestablement **l'extension de l'école et sa rénovation énergétique**. Un architecte a été recruté pour finaliser ce dossier avec la participation des enseignants et des agents du périscolaire. Nous allons déposer le permis de construire et faire les demandes de subventions en début d'année. Selon les résultats, les travaux pourraient commencer à l'été 2023. La difficulté sera de conduire cette rénovation en site occupé, car les élèves seront présents dans les locaux avec l'objectif d'avancer le plus possible pendant les vacances scolaires.

Les **réparations des toitures** dégradées par l'orage de grêle du 15 mai dernier se poursuivent selon un bon rythme et petit à petit, les bâches disparaissent pour laisser place aux ardoises neuves. Ce ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir avec des frais divers restant à la charge des assurés selon les contrats d'assurance.

2022 s'en va avec une vague de froid, rare en décembre ces dernières années, qui pourrait annoncer le retour de saisons plus marquées. Je tiens à remercier sincèrement les associations qui ont repris les animations au cœur de la commune et contribuent à la vie de la cité en maintenant le lien social indispensable. Les agents, les élus et les membres du Comité des Fêtes ont procédé à la pose des illuminations et des décorations pour les fêtes de fin d'année avec un décalage sur le calendrier habituel afin de respecter la décision du Conseil Municipal qui a souhaité participer aux économies d'énergie. Merci à eux. Je termine en vous présentant au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom personnel, tous nos vœux de bonne

et heureuse année 2023, et surtout de bonne santé car sans elle, rien n'est possible. **Vous êtes tous invités à participer à la cérémonie des Vœux du Maire programmée le 14 janvier 2023 à 11h.**

**NOUS COMPTONS SUR VOUS**

Janine LEJANVRE  
Maire de Trans la Forêt

## ETAT CIVIL

### NAISSANCE

• Joseph ARTUR DE LA VILLARMOIS  
le 11 novembre



### DÈCÈS

• Marlène SAWKA,  
le 14 août  
• Michelle BOULMER,  
le 7 novembre  
• Joël NOËL, le 17 décembre



### MARIAGES

• Kévin JUGUET et  
Marion LAINE  
le 10 septembre



### NOCES D'OR

• Michel et Marie-France DANION  
le 23 juillet  
• Georges et Marie-Josèphe  
CHICHERIE le 17 décembre

## SOMMAIRE

Le mot du maire .....	/2
Etat civil.....	/2
Vie de la commune .....	/3/4/5
Vie pratique .....	/6/7
Conseils municipaux .....	/8/9
Vie du RPI .....	/10/11
L'église .....	/12
La Communauté de Communes.....	/13
Les syndicats .....	/14/15
Vie des Assos inter communales .....	/16
communales .....	/17/18
Pèle-Mêle .....	/19

# VIE DE LA COMMUNE

## LES SERVICES TECHNIQUES

**Le marquage de la place de l'église :** Une machine louée pour la journée à l'entreprise 4S, a permis de retracer les emplacements de stationnement de la place de l'église. Deux places «arrêt minute» ont été matérialisées à l'arrière de la boulangerie.



## NETTOYAGE ET AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE (SUPPRESSION DES IFS AUTOUR DU MONUMENT)

Les ifs qui marquaient les angles autour du calvaire, ont été supprimés car ils prenaient beaucoup de place et gênaient les travaux des entreprises de Pompes Funèbres. De plus, ils verdissaient les tombes aux alentours. Des jardinières avec des bancs ont été installées d'un côté pour les cérémonies au cimetière et deux jardinières doubles de l'autre côté. Elles contribuent au fleurissement.



## UN POULAILLER À L'ÉCOLE

À la demande de l'équipe enseignante, un poulailler a trouvé sa place près du composteur pour accueillir des élèves à plumes !



## TROIS CUVES

pour récupérer l'eau de pluie vont être posées sur les bâtiments communaux. Elles serviront pour l'arrosage des massifs et des jardinières.

## TRAVAUX : Aménagement dans la salle des fêtes

Des rideaux opaques ont été installés pour remplacer les stores à lamelles. Ils permettent une meilleure occultation des fenêtres lors des spectacles. Un projecteur vidéo installé par SIDETECH permet la diffusion des images. Les anciens rideaux ont été réemployés à la cantine de l'école.



## TRAVAUX : Réfection du toit de la Mairie

L'entreprise NOEL est intervenue pour refaire la toiture de la mairie dégradée par la grêle. Les travaux restants sur les bâtiments communaux seront intercalés entre les chantiers chez les particuliers.



Responsable de la publication : Janine LEJANVRE.  
Comité de rédaction : Elisabeth Bourdin, Adolphe Benoist,  
Stéphanie Gefflot-Le Gleut.  
N° 47 - Janvier 2023 - 350 exemplaires  
Imprimerie nouvelle 02 99 48 01 82

# VIE DE LA COMMUNE

## TRAVAUX : Pose du nouveau transformateur dans le lotissement de la Croix Ban



## 3 lots vendus dans le lotissement de la Croix Ban

Les permis de construire ont été signés et les maisons devraient sortir de terre en début d'année.

## Effacement des réseaux de la rue du Mont Saint Michel

Début décembre, de nombreuses coupures de courant ont émaillé vos journées. Enedis a procédé à l'installation de transformateurs et au déplacement de la ligne haute tension traversant le nouveau lotissement. L'ancien transformateur du presbytère sera démonté.

## Futures toilettes publiques de la commune

Notre candidature aux Fonds d'appui des Territoires Innovants Seniors du réseau francophone des villes amies des aînés a été retenue. Cette subvention nous permet d'aménager de nouvelles toilettes publiques dans l'ancienne chaufferie de l'église, accessible à tous.



## VOIRIE

Des fossés ont été creusés à Boulée, La Morissais, La Blaye, le Pas Crû, la Petite Abbaye et au Bas Mottay pour améliorer l'écoulement de l'eau et préparer les travaux de busages demandés.



## Concours de Maisons fleuries- résultats 2022

Les 35 participants ont été reçus par Mme Janine LEJANVRE, la maire et la commission des Maisons Fleuries à la Salle des Fêtes le samedi 3 décembre. Adolphe BENOIST, adjoint, président de la Commission est revenu sur les points marquants de cette campagne 2022. Un nombre de participants qui continue d'augmenter. Le 2 août, la commune est placée au niveau supérieur « en crise » de l'alerte sécheresse interdisant l'arrosage des espaces verts, des massifs floraux et arbustifs, y compris en pots. L'annulation du 2<sup>nd</sup> passage d'observations programmé le lundi 5 septembre devient inévitable. Le classement sera validé sur l'unique passage du lundi 11 juillet. Malgré ces conditions climatiques peu propices pour les amateurs de fleurissement, celui-ci est resté de qualité. Une projection commentée des photos prises en 2021 et en 2022 a permis de constater l'impact des restrictions d'arrosage sur les plants et les pelouses. Tous ont été récompensés par des bons d'achat. Les 6 premiers de chaque catégorie ont reçu en complément des rosiers ou des succulentes dans des pots en terre cuite. Un moment convivial a clôturé l'après-midi.



**Pour la campagne 2023, tous les participants sont automatiquement inscrits, seuls les nouveaux devront le faire en contactant la mairie jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2023.**

## LES LAUREATS

FAÇADES & BALCONS	FAÇADES & JARDINS
M. et M <sup>me</sup> Jean-Claude JOURDAN	M <sup>me</sup> Hélène JOURDAN
M. et M <sup>me</sup> Alain RACINE	M. et M <sup>me</sup> Daniel HERVE
M <sup>me</sup> Marie-Thérèse BOURDIN	M. et M <sup>me</sup> Jean LEFRANCOIS

Avant le moment convivial, 3 compositions créées par Elise HERVE, ont été gagnées lors du tirage d'une tombola.

## Repas du 10 décembre de l'Action Sociale

La commission de l'action sociale a convié les aînés de la commune pour un repas convivial préparé par « Tous à table » de La Fresnais. Les 55 convives se sont régalés, ont chanté et ont apprécié les facéties des commères Ginette et Mauricette.



M<sup>me</sup> Clément et Mr Rault, les doyens de l'assemblée se sont vus remettre un coffret dégustation.

## Le compostage : une solution collective et conviviale pour réduire les déchets !

L'association « Des idées plein la Terre » peut vous accompagner, vous et vos voisins pour mettre en place et gérer un site de compostage collectif sur la commune. Un site de compostage collectif, c'est simple : c'est une zone avec trois bacs à compost et des habitants qui l'entretiennent, accompagnés par DIPLT et Compost'Tout.

C'est gratuit ! La Communauté de communes prend en charge l'installation et les frais liés à l'accompagnement par les animateurs professionnels de notre association et de nos partenaires (association Compost'tout) !

Composter ses déchets organiques (les épluchures, les trognons etc...) permet de réduire de 30 à 40 % le volume de votre poubelle d'ordures ménagères. Le compostage allié au recyclage : et votre poubelle va quasiment disparaître !

L'installation du site comprend un temps de formation pour vous et tous/tes celles/ceux qui souhaitent s'investir dans la gestion du site de compostage (en tout environ 3h par an et par site, soit 4-5 minutes par semaine et par site). La formation est dispensée par notre association et notre partenaire, l'association Compost'tout, qui continue à vous accompagner une fois la formation terminée et le site installé.

**LA COMMUNE FAIT DONC APPEL A DES BENEVOLES pour créer et gérer un point de compostage.**

Pays de Dol  
Baie du Mont-St-Michel  
Communauté de Communes

Une aire de compostage collectif dans mon quartier

**Devenir bénévole**

Grace aux bénévoles cette aire est toujours propre et accueillante.

Si vous êtes intéressés pour devenir volontaire, vous pouvez contacter l'association Compost'Tout au 06 89 90 27 70 ou vous rendre dans votre mairie.

ADEME  
Opération Basse Carbone par l'Agence de l'Environnement et de la Métrique de l'Énergie

DIPLT  
Des idées Plein la Terre

ECT  
Création Expertise Compost'Tout  
Spécialiste du compostage de proximité

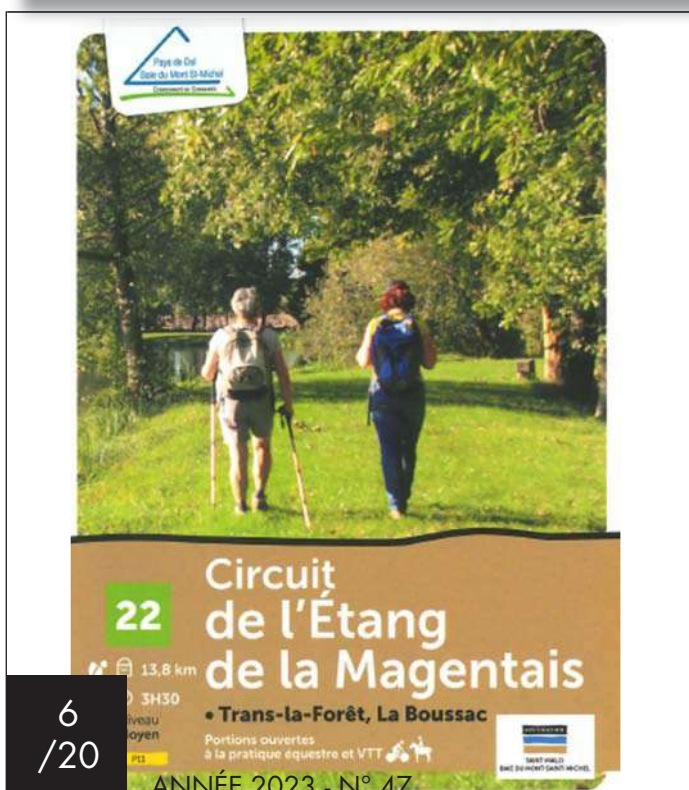
## ECONOMIE D'ENERGIE

### L'éclairage public : De nouveaux horaires sont décidés.

L'allumage matinal débute à 6h30 afin de sécuriser les déplacements des enfants qui prennent le car. L'extinction du soir est fixée à 21h en semaine. Sauf le samedi soir autour de l'église où l'éclairage est maintenu jusqu'à 4h le dimanche matin pour les locations de la salle polyvalente. Les illuminations de Noël ont été installées plus tard et seront démontées début janvier. Le Conseil Municipal a pris la décision de décaler la pose des guirlandes avec les bénévoles du Comité des fêtes. Il ne paraissait pas souhaitable de priver la commune d'un petit air de fête dans une période morose.

## CHEMIN DE RANDONNEE ET QUADS

Pour rappel, un sentier de randonnée classé PDIPR appelé Circuit de la Magentais, permet aux randonneurs, aux vététistes et aux cavaliers de se promener sur notre commune. Ce sentier étant régulièrement dégradé par le passage de quads, il a été décidé d'en interdire l'accès aux véhicules motorisés. Des barrières basses matérialisent cette interdiction.



## INCENDIE DANS LA FORET DE VILLECARTIER

### Jeudi 19 Août, une fumée épaisse s'élève au-dessus de la forêt. « Notre forêt brûle ! »

Bien qu'étant située en Bazouges La Pérouse, nous y sommes attachés. Sur les 1 200 ha, dont plus de 200 privés, 20 ha ont brûlé selon les derniers calculs de l'ONF. Rapidement les pompiers et la DIR Ouest sont mobilisés. Spontanément, les agriculteurs et les entrepreneurs agricoles engagent leur matériel pour aider à la maîtrise de l'incendie. Nicolas, notre boulanger, a participé au bien-être des pompiers en leur amenant café et viennoiseries.



### MERCI A TOUS POUR VOTRE SOLIDARITE !

Un arrêté d'interdiction de tous feux et barbecue a tout de suite été promulgué en mairie, la moindre étincelle pouvant entraîner de nouveaux départs de feu.

**S'ENGAGER POUR SON PAYS EN DEVENANT SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE**

Conditions	Formation	Disponibilité
<ul style="list-style-type: none"><li>• Avoir entre 16 et 60 ans</li><li>• Aptitude physique et médicale</li></ul>	Une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans	6 interventions par mois en moyenne

Retrouvez toutes les informations et conditions d'engagement sur [pompiers.fr](http://pompiers.fr)

[pompiers.fr](http://pompiers.fr) | [f](#) [t](#) **SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE**

## ELAGONS POUR L'ARRIVÉE DE LA FIBRE

Lors d'un déploiement de la fibre optique passant par l'aérien, des opérations d'élagage peuvent s'avérer nécessaires en raison de la végétation abondante.

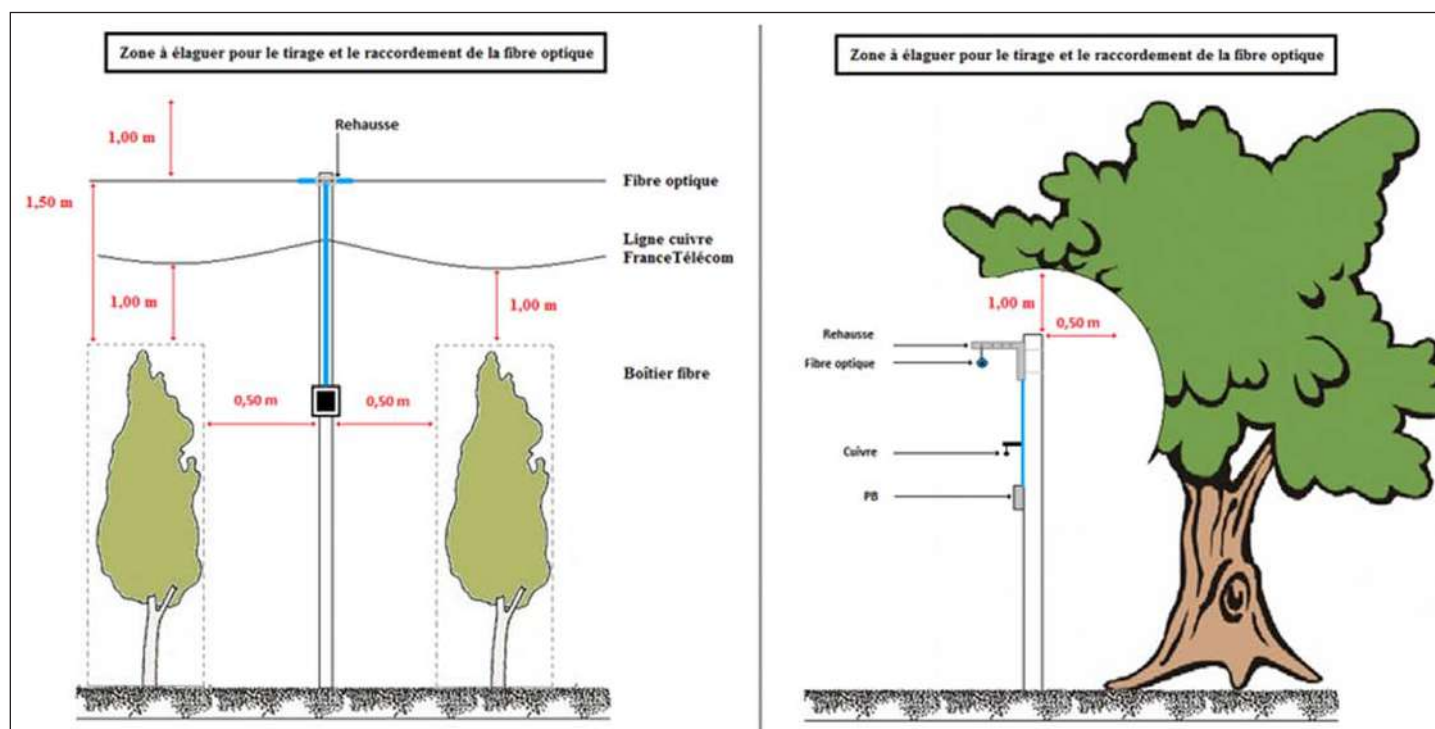
La question peut en tout cas se poser du côté des propriétaires de terrains, avec les ambitions du gouvernement d'accélérer le fibrage du territoire pour arriver à 100 % du territoire en 2025. La loi évolution du logement, de l'aménagement et du numérique de 2018, également appelée loi ÉLAN, a précisé davantage les contours autour de ces opérations d'élagage, ajoutant à la nécessité de protéger le réseau celle de faciliter son déploiement.

Dans le cas d'un terrain privé, **c'est au propriétaire de faire procéder, à ses frais, aux opérations d'élagage**. Il doit en effet "permettre le bon déploiement d'un réseau projeté" et "éviter que la végétation n'endommage le ré-

seau". Si le propriétaire n'effectue pas les travaux, la mairie peut également prendre les choses en main.

Les dispositions de l'article L2112-2-2 du code général des collectivités territoriales autorisent en effet le Maire à faire procéder « à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies », étant précisé que « **les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents** ».

Par ailleurs, et de manière générale, nous vous recommandons de procéder à un élagage régulier des plantations proches du réseau téléphonique qui se trouvent sur votre propriété, afin de vous prémunir contre toute dégradation involontaire du réseau qui pourrait vous être reprochée.



# PENSEZ AU RECENSEMENT

**C'EST OBLIGATOIRE**



## SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2022

- **Décision Modificative du Budget Primitif** La commune a perçu une recette plus importante que budgétée et a fait le choix de rembourser par anticipation le prêt relai avec un montant plus élevé que prévu. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide ces modifications à apporter au BP 2022.
- **Vote des indemnités de gardiennage de l'Église et de la Maison du Sabot** Le conseil maintient le montant des indemnités annuelles : à M<sup>me</sup> Marie-Thérèse BOURDIN un montant de 479.86 euros pour le gardiennage de l'Église et à M. Jean LEFRANCOIS un montant de 450 euros pour le gardiennage de la Maison du Sabot.
- **Choix de la maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension de l'école.** Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide : d'accepter et de valider les décisions de la commission d'appel d'offres et de confirmer le montant H.T. de l'offre de 64 350.00 euros du Cabinet L2 de M<sup>me</sup> Ludvine LOISON.
- **Choix de la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue du Mont Saint-Michel** La sécurisation de l'entrée de Bourg par la Rue du Mont Saint-Michel était en attente de la réalisation des travaux programmés : effacement de réseaux et viabilisation du lotissement. Le Département ne pouvant plus accompagner la commune dans l'étude, il faut solliciter un maître d'œuvre. Trois entreprises ont répondu. La proposition d'ATEC Ouest avec une offre 5 750.00 euros a été retenue.
- **Choix des entreprises pour les toilettes publiques.** Madame le Maire expose à l'assemblée le problème d'accessibilité des toilettes publiques et la nécessité de déplacer ces dernières. Il est proposé de les déplacer dans l'ancienne chaufferie de l'Église. Des devis ont été demandés auprès des différents corps de métier nécessaires. Les entreprises retenues sont : **Electricité** : SME de Pleine-fougères. **Plomberie** : MB SANITHERMIE de Saint-Broladre. **Menuiserie** : AMS de Pleine-fougères. **Couverture** : NOËL COUVERTURE de Trans-la-Forêt **Maçonnerie** : SARL LELOUP de Pleine-Fougères. **Carrelage/Isolation** : SARL LELOUP de Pleine-Fougères. **Branchements eau potable et eaux usées** : VEOLIA. M<sup>me</sup> le Maire sollicitera des subventions pour le projet et notamment le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors.
- **Convention ADS – Le service d'urbanisme** En 2015, un service mutualisé a été mis en place entre la Communauté de communes de Bretagne romantique et les communes souhaitant y adhérer pour permettre l'instruction des autorisations d'urbanisme. Le service mutualisé exerce ses missions sur la base de l'article L. 423-15 du code de l'urbanisme qui permet aux communes de confier,

par voie de convention, l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols pour lesquels elles sont compétentes. Le conseil se prononce pour le renouvellement de la convention avec le service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme.

- **Travaux en régie - Fixation du coût moyen d'un agent** Madame le Maire expose au Conseil Municipal le mécanisme des travaux en régie. Ces travaux sont réalisés par son personnel avec des matériaux que la commune achète. En fin d'exercice un état des travaux d'investissement est effectué en régie. Afin de comptabiliser le coût du personnel imputable à ces travaux, il convient de fixer un tarif correspondant au coût du salaire moyen d'un agent. Madame le Maire propose de retenir le montant de 20 euros pour le coût horaire.
- **Nomination d'un correspondant incendie et secours** Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant incendie et secours peut, en particulier sous l'autorité du maire concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde. Sur proposition de Madame Le Maire, M. Adolphe BENOIST est nommé comme correspondant incendie et secours.
- **Ouverture d'une ligne de trésorerie** Madame le Maire expose les principales caractéristiques d'ouverture de crédit de trésorerie de 100 000 euros. Ce prêt relais sera utilisé uniquement en cas de nécessité.

## SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2022

- **Repas action sociale : choix du traiteur et participation individuelle** Validation des décisions prises par la commission d'action sociale, à savoir : choix du traiteur « Tous à table » à La Fresnais, repas à 28,00 euros par convive, participation individuelle de 7 euros par invité. (Repas à 10,50 euros par enfant accompagnant). Les élus ainsi que le personnel communal sont désormais conviés à ce repas annuel.
- **Rapport annuel 2021 d'assainissement non collectif** Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif SPANC qui est mis à la disposition du public pendant 15 jours à dater de ce jour.
- **Rapport annuel 2021 du Service public d'assainissement collectif** Le conseil municipal prend acte du rapport annuel de l'exercice 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Landal. Ce rapport est mis à la disposition du public pendant 15 jours à dater de ce jour.





- **Rapport annuel d'activités de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel 2021** Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de prendre acte de la transmission du rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel.

- **Convention SACPA, renouvellement du contrat** Mme le Maire rappelle que la loi n°99-5 du 6 janvier 1999 impose aux maires d'avoir leur propre service fourrière ou d'adhérer à une structure assurant ce service. Le contrat précédemment signé avec la SACPA arrivera à son terme le 31 décembre 2022. Ce contrat de prestations permet d'assurer la capture, le ramassage et le transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique – le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et la gestion de la fourrière animale 365 j/365 et 24h/24. Le conseil municipal, décide de renouveler le contrat avec la société SACPA et autorise M<sup>me</sup> le Maire à signer le nouveau contrat qui prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée maximale de 4 ans maximum renouvelable par tacite reconduction 3 fois, par période de 12 mois, sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans. Montant du contrat au 1<sup>er</sup> janvier 2023 : 862,37 euros HT.

- **Sollicitation du fonds d'appui pour des territoires innovants seniors.** Le coût total est estimé à 40 625,36 euros TTC (soit 32 500,29 euros HT) et est susceptible de bénéficier de subventions du Fonds d'appui pour les territoires innovants seniors.

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES ATTENDUES	MONTANT TTC	% DE LA DEPENSE
Travaux	40 625,36 €	Fonds appui	32 500,29 €	80 %
		Commune	8 125,07 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>40 625,36 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>40 625,36 €</b>	<b>100 %</b>

### SEANCE DU 9 DÉCEMBRE 2022

Conformément à la nouvelle législation sur la publicité des actes, nous ne pouvons publier le procès-verbal avant son approbation au conseil suivant. Voici donc la liste des délibérations :

Liste récapitulative des délibérations Séance du 9 Décembre 2022			
N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération	Décision
1	2022_038	Tarifs communaux 2023	Approuvée
2	2022_039	Travaux en régie - Liste des travaux	Approuvée
3	2022_040	Travaux en régie - comptabilisation	Approuvée
4	2022_041	Pacte fiscal et taxe d'aménagement, avenant 2 - convention avec la Communauté de communes Pays de Dol et Baie du Mont Saint-Michel	Approuvée
5	2022_042	Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade	Approuvée
6	2022_043	Protection sociale complémentaire des agents : maintien de traitement (salaire et indemnités).	Approuvée
7	2022_044	Sollicitation de la subvention Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2023	Approuvée
8	2022_045	Vente matériel technique	Approuvée
9	2022_046	Ouverture de crédits en investissement	Approuvée
10	2022_047	DONT ACTE SUR L'AUGMENTATION DU TAUX EN 2023 POUR LES COLLECTIVITES ADHERENTES AVEC UN EFFECTIF EGAL OU DE MOINS DE 20 AGENTS CNRACL	Approuvée
11	2022_048	Avis _ Demande d'autorisation environnementale avec enquête publique présentée par l'EARL LA VAIRIE, pour l'extension d'un élevage porcin pour l'exploitation sise "La Loriais" à BAZOUGES-LA-PEROUSE	Approuvée

### Etat des Effectifs et bilan de la rentrée 2022 : 100 élèves au 13 octobre 2022.

Répartition par classe :

Année scolaire 2022-2023								
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
0	12	10	14	8	19	16	10	11



### À TRANS-LA-FORET : 60 ÉLÈVES

PS/MS : 12 PS et 10 MS : 22, M<sup>me</sup> Stéphanie ROUXEL  
GS/CP : 14 GS et 4 CP : 18, M<sup>me</sup> Alicia MASSON  
CP/CE1 : 4 CP et 16 CE1 : 20, M. Hugo VERMESSE

### A BROULAN : 40 ÉLÈVES

CE1/CE2 : 3 CE1 et 16 CE2 : 19, M. Benoît AMBROISE

CM1/CM2 : 10 CM1 et 11 CM2 : 21, M<sup>me</sup> Juliette GASSELIN

Au vu des effectifs de la classe de PS-MS, les élèves de TPS ne seront accueillis qu'à partir du mois de janvier 2023 et lorsqu'ils auront 3 ans révolus.

### TRAVAUX RÉALISÉS ET DEMANDÉS ÉCOLE DE TRANS-LA-FORÊT



Un poulailler a été réalisé par les agents communaux près de la garderie. Deux poules sont arrivées après les vacances de la Toussaint. M<sup>me</sup> le maire évoque le projet de rénovation et d'extension

de l'école. L'architecte est passée sur le site. Une rencontre avec les enseignants et le personnel de l'école est programmée pour le 4 janvier. La mairie va solliciter les conseils d'un plombier pour réduire la pression d'eau à l'école afin d'économiser l'eau.

### TRAVAUX RÉALISÉS ET DEMANDÉS ÉCOLE DE BROULAN

Une visionneuse a été installée dans la classe des CE, pour projeter les travaux des enfants. Repeindre les murs en blanc sous ANNÉE 2023 - N° 47

les préaux, les piliers des préaux, pour que les enfants puissent refaire de nouvelles fresques ainsi que les marelles. Les ordinateurs portables des deux écoles sont vieillissants. Une révision sera demandée à l'entreprise responsable de l'entretien, Sidetech.

### PROJETS D'ÉCOLE RÉALISÉS

Les enfants de la classe de CP-CE1 sont allés à l'étang de la Magentais le mardi 20 septembre pour pratiquer la pêche avec «La Magentaise». Sortie joyeuse, avec une belle randonnée de 3/4h de marche (donc sans aucun frais de car), qui enseigne la patience. Cette sortie sera éventuellement renouvelée au printemps. Le président de la société de pêche,



qui est membre de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), viendra dans la classe pour proposer un travail sur les oiseaux. Les enfants de la classe de GS-CP et de CP-CE1 se sont rendus aux Sabots de Villegardier le jeudi 6 octobre. Sortie très réussie, les enfants apprécient beaucoup, les 2 classes ont alterné le matin et l'après-midi : balade en forêt à pied et 3 activités équestres : balade en forêt à poney, voltige, pansage et préparation du goûter. Sortie à ritualiser, sans aucun frais de car, et bon marché : 320 euros, financés par l'Amicale Laïque. Les parents ont organisé du covoiturage.

### PROJETS D'ÉCOLE

Les enfants de la classe de GS-CP, et CP-CE1 et les CE1 scolarisés à Broualan iront pour 10 séances à la piscine Dolibulle de fin novembre 2022 (début le 28 novembre) à début mars 2023 (le 6 mars). Les lundis matin où il y aura piscine, les 2 enfants de CE1 qui habitent à Broualan prendront le car du RPI pour se rendre à Trans, comme s'ils allaient à l'école à Trans. Au retour, le car déposera les 3 CE1 de Broualan à l'école de Broualan. Il y aura une réunion organisée à l'école de Trans pour présenter l'activité piscine avant le démarrage de l'activité. La classe de PS-MS et les GS iront au cinéma de Combourg 3 fois (décembre, mars et mai) dans l'année dans le cadre du

programme Cinécole. La classe de CP-CE fera une classe découverte à Cancale du 6 au 8 juin 2023 en collaboration avec Al Lark et le centre nautique de Cancale. Les classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2 feront une classe découverte à Monteneuf (56) du 24 au 26 mai 2023 avec l'association Les Landes. Les classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2 élèvent des cochons d'Inde cette année encore, avec un tutorat des CM pour les CE : pesée hebdomadaire, alimentation, reproduction, de nombreuses notions à vivre !

## QUESTIONS DIVERSES



Présentation du plan PHARE. Il s'agit d'un protocole concernant la conduite à tenir en cas de harcèlement de l'école, notamment agir tôt et faire des entretiens séparés. Rappel au sujet du règlement des temps périscolaires. Pour l'école de Broualan, le conseil d'école décide de mettre en place à la rentrée des congés de la Toussaint une feuille de liaison entre les familles et les « temps périscolaires », qui permettra aux parents d'être au courant dès le premier avertissement, que ce soit dans le car, à la cantine ou à la garderie. Cette feuille devra être signée par les parents à chaque avertissement.



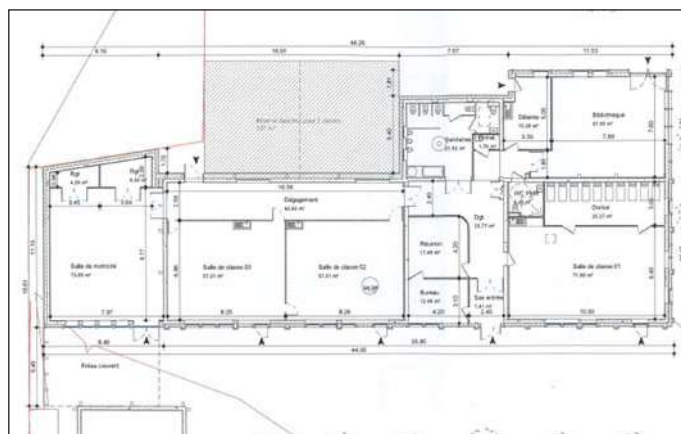
La circulation sur le parking de l'école de Trans est rediscutée : les places du côté du parking destiné au car gênent parfois le départ du car, on demande aux parents d'éviter de s'y garer. Des parents de l'école de Trans demandent s'il est possible d'installer un « râtelier porte-vélos » fait pour les vélos des enfants qui

viennent à vélo à l'école de Trans. On propose de le positionner entre la cantine et la garderie, ainsi les vélos seront à l'abri des vols et ne gêneront pas les enfants de l'école.

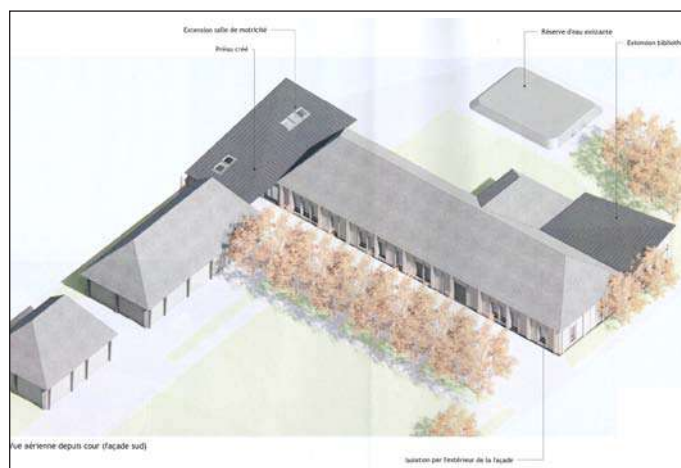
**Le Conseil d'école statue sur les horaires de l'école, et décide de renouveler le régime dérogatoire, qui consiste à maintenir le rythme scolaire à 4 jours seulement, au lieu du régime ordinaire qui est de 4,5 jours d'école par semaine. La cantine à 1 euro sera mise en place le plus tôt possible, le prochain conseil de RPI (à la fin du mois d'octobre) déterminera les tarifs et les tranches.**

## RENOVATION DE L'ECOLE

M<sup>me</sup> Ludivine LOISON, architecte, a présenté le projet en mairie. La construction d'une salle de motricité et d'un préau en ossature bois est proposée pour relier les classes à la cantine.



La rénovation thermique comprendra l'isolation des murs par l'extérieur, l'isolation des combles et le remplacement des huisseries avec sortie directe sur la cour pour chaque classe.



# NOTRE EGLISE

Début septembre, la gardienne de l'église, Marie-Thérèse Bourdin, qui entretient soigneusement l'édifice, a eu une mauvaise surprise. Un tas de gravats est tombé du plafond juste à côté du chœur, après qu'une partie de la corniche du plafond s'est détachée. Mise rapidement au courant de la situation, la maire de la commune Janine Lejanvre a dû prendre en urgence un arrêté municipal interdisant tous offices, cérémonies et célébrations à l'intérieur de cette belle église édifiée au XV<sup>e</sup> siècle.



L'entreprise GRINHARD de Combourg est intervenue rapidement pour mettre l'église en sécurité. Elle a déposé la corniche qui menaçait de tomber et installer un échafaudage pour soutenir la voûte. Après cette mise en sécurité, les offices sont possibles. La mairie a souhaité que le bâtiment reste fermé en dehors de ces différentes célébrations.



Un premier devis de mise en sécurité et de réparation établie par l'entreprise GRINHARD, s'élève déjà à un montant de 30 320,89 euros s'il n'y a pas de mauvaises surprises après la dépose du lambris de la voûte de chœur (Il faut remplacer les chevrons cintrés en sapin par du chêne). C'est une somme très importante pour le budget de notre petite commune. Nous avons contacté la FONDATION DU PATRIMOINE pour

nous aider à sauvegarder notre église et lancer une campagne de dons. Nous recherchons des bénévoles sensibles à la préservation du patrimoine pour organiser cette collecte, mettre en place des événements festifs et récolter des fonds. Suite à la parution d'un article dans Ouest-France, un ancien habitant de Trans, ému de voir l'église de son enfance en péril, a fait un don de 700 euros.

## DATE À RETENIR : ON RECHERCHE DES AMOUREUX DU PATRIMOINE

**Le samedi 18 mars**, une soirée festive avec une aubade apéritive par un ensemble de cuivres, une petite restauration, les musiciens de «Maman les fous», pourrait avoir lieu si des bénévoles se mobilisent autour du projet ! Tous les bénéfices seront reversés en donation pour la restauration de l'église.

## LA MÉDIATHÈQUE PLEINE FOGÈRES

Sylvie vous accueille à la médiathèque de Pleine-Fougères pour vous aider à utiliser votre ordinateur ou votre téléphone portable.



C'est gratuit, il suffit de prendre rendez-vous aux horaires d'ouverture.

**Mardi :** 10h00 - 14h00  
**Mercredi :** 10h00 - 18h30  
**Vendredi :** 14h00 - 18h30  
**Samedi :** 10h00 - 17h00



**Médiathèque**  
Pleine-Fougères  
02 99 48 64 58

- prendre en main les outils numériques
- naviguer sur internet
- créer une adresse mail
- installer des applications

**INITIATION NUMÉRIQUE**

Prenez rendez-vous avec Sylvie pour un accueil individuel  
2b, rue William Eon - mediathequepleinefougères@orange.fr

## LES ORDURES MENAGERES

Les objectifs de la Communauté de communes pour répondre aux objectifs nationaux sont de :

**Réduire** les quantités d'ordures ménagères collectées et d'augmenter les quantités de déchets triés,  
**Responsabiliser** l'usager sur sa production de déchets,  
**Anticiper** la forte hausse de la TGAP (taxe généralisée sur les activités polluantes) prévue d'ici 2025,  
**Optimiser** le service  
**Améliorer** les performances techniques et réduire l'impact sur l'environnement.  
La REOM (redevance d'enlèvement des ordures ménagères) sera mise en place sur tout le territoire à compter du 1er janvier 2024. La mise en œuvre de la part incitative est reportée.

## RENOVATION DE L'HABITAT : Des solutions pour mon logement



Soliha Bretagne est une association à vocation sociale qui œuvre chaque jour pour l'amélioration et d'adaptation de l'habitat.

Soliha Bretagne vous accompagne

dans votre projet d'adaptation de votre logement pour l'obtention de subventions :

— Après vérification de votre situation et de vos ressources.

— Un ergothérapeute ou un conseiller technique se déplace à votre domicile pour réaliser un audit et vous préconiser les travaux adaptés à votre situation et à votre logement.

— Nous réalisons ensuite les demandes de subventions (ANAH, caisses de retraite ...) et vous accompagnons jusqu'au versement des subventions.

**MIEUX VOUS LOGER, C'EST NOTRE MISSION**

Contact : au 02 99 79 51 32

ou sur [soliha-bretagne.fr](http://soliha-bretagne.fr),

Antenne de Rennes, 22 rue Poullain Duparc



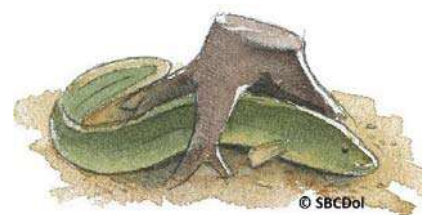
## Des gestes faciles pour réduire ses déchets

- Je colle un **STOP PUB** sur ma boîte aux lettres : Autocollants disponibles à la Communauté de communes
- **J'évite le gaspillage alimentaire** : je cuisine les restes, je vérifie régulièrement les dates de péremption...
- Je privilégie les produits avec **peu d'emballage** (l'achat en vrac, la consommation d'eau du robinet...)
- **Je donne, je vends, les objets inutilisés, je répare** mes objets défectueux quand c'est possible. Sur le territoire, des actions existent : les locaux de réemploi en déchèteries, avec la recyclerie « Recyclez-vous »...
- **Je composte** mes déchets de cuisine et de jardin. La Communauté de communes propose à la vente des composteurs individuels. Pour cela il suffit de consulter notre page sur [Le compostage des déchets verts](#). Vous habitez en appartement ? en ville? Le compostage entre voisins, c'est possible ! Si vous êtes intéressé, il vous suffit d'en parler à vos voisins et de faire la demande auprès d'Expertise Compost Tout au 06 89 90 27 70.
- **Je broie mes déchets verts**. Les déchets verts sont vos déchets de tonte, taille de haie, branchages, feuilles. Vous pouvez les utiliser en paillage dans votre jardin et sur vos espaces verts. La Communauté de communes souhaite sensibiliser ses habitants à l'utilisation des déchets verts broyés et propose donc une gamme complète de broyeurs pour différents types de travaux. Pour en savoir plus consultez notre page sur [Le broyage des déchets verts](#)

### Restauration du Guyoult aux tanneries à Dol de Bretagne



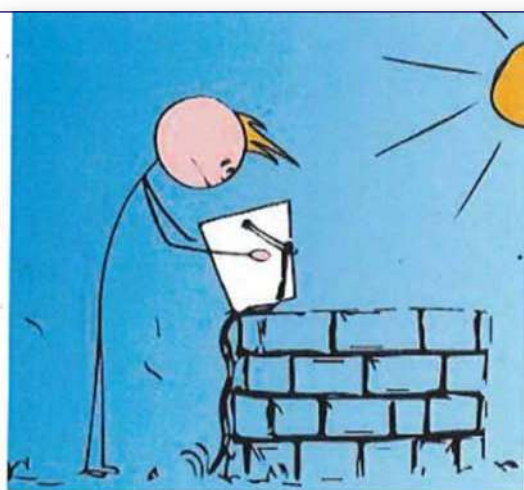
Sur l'ancienne friche industrielle, le cours d'eau était dissimulé sous des plaques de béton. Il est désormais visible par les Dolois.




Ces travaux ont permis de rétablir la continuité écologique. La rétablir sur le Guyoult, c'est assurer le transport suffisant des sédiments dans la rivière et permettre aux poissons migrateurs d'y circuler sans obstacle infranchissable pour atteindre leur zone de reproduction et de croissance - ici les eaux douces du marais de Dol. Les travaux réalisés depuis 5 ans sur le Guyoult par le SBCDol ont permis de libérer plus de 50 km de cours d'eau accessibles à la truite fario et un peu plus de 70 km pour l'anguille.



## SYNDICAT DES EAUX de BEAUFORT



 Les Eaux de Beaufort

Suite aux événements climatiques de cet été, si vous souhaitez recevoir tous types d'alertes (sécheresse, travaux...) par mail ou téléphone, nous vous invitons à vérifier et / ou renseigner vos coordonnées sur

[www.service.eau.veolia.fr](http://www.service.eau.veolia.fr)



Vous pouvez aussi contacter le 09 69 323 529. Ce numéro est également accessible pour toutes les urgences techniques 24h/24 et 7j/7.



Une nouvelle station d'épuration à boues activées a été construite sur le site de Malhaire. Les boues issues du traitement sont stockées sur des lits plantés de roseaux. La station de St Léonard est désaffectée après la construction d'un réseau de transfert qui a permis de raccorder les abonnés de St Léonard à cette nouvelle station. Capacité 1300 EQH.

## Diagnostic réseaux assainissement de Trans-la-Forêt

Une campagne de mesure a été menée sur le réseau d'eaux-usées en période de nappe basse du 16 juin 2022 au 5 juillet 2022. Les objectifs sont de quantifier les apports d'eaux parasites permanentes de sectoriser ces apports et de proposer un programme de recherche des intrusions d'eaux parasites.



# LES ASSOCIATIONS intercommunales

## DON DU SANG

Dates pour le premier semestre :

**A Pleine Fougères :** mardi 10 janvier de 14h30 à 18h25

• mardi 23 mai de 14h30 à 18h25

**A Dol de Bretagne :** mardi 28 février de 14h30 à 18h30

• jeudi 27 avril de 14h30 à 18h30

N'oubliez pas de prendre rendez-vous sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> L'association des donneurs de sang attire votre attention sur le fait que le créneau horaire de 16h et 17h reste souvent vacant.

Pour ceux qui ont moins de contrainte, ils conseillent de vous inscrire sur cette page. Pour Trans La Forêt, il y a eu 18 donneurs pour l'année 2022. Sur les 54 donneurs du mois d'août, 5 venaient de notre commune.



## DÉCORATION DE LA PLACE ET ILLUMINATIONS

Après la mise en place du sapin le lundi 12 décembre, les bénévoles et les agents techniques, se

sont affairés dans le froid pour l'installation des guirlandes. Il a été décidé de privilégier la place de l'église !



16  
/20

ANNÉE 2023 - N° 47

## SOLIDARITE-ENTRAIDE PLEINE-FOUGERES

Cette association existe depuis avril 1987 et poursuit ses actions à la demande des services sociaux CCAS, Assistants sociaux, et des Mairies que nous remercions pour les subventions accordées chaque année.

— Le vestiaire est en sommeil, mais pour la partie petits meubles et électroménagers il y a toujours des besoins.

— Une aide peut être apportée en soutien à l'association par l'achat d'une carte membre au prix de 5 euros. Merci

— En cette fin d'année au nom des membres de l'association et de moi-même, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et surtout la santé pour vos familles.

Solidairement. Marie-Thérèse Duchemin

**Pour les différentes informations  
quant aux futurs spectacles ainsi que  
pour les inscriptions pour la prochaine saison,  
vous pouvez consulter le site du Théâtre de la Baie  
<https://sites.google.com/site/theatredelabaie/home>**

Pour tout renseignements :  
[theatredelabaiejeunesse@gmail.com](mailto:theatredelabaiejeunesse@gmail.com)





# LES ASSOCIATIONS communales

## CLUB DE LA BONNE ENTENTE

**Le Club de la Bonne Entente est désormais ouvert à tous sans limite d'âge.** La carte du club permet l'accès à des voyages et à des loisirs à des tarifs préférentiels. Le prochain repas à emporter du club est prévu le 15 avril 2023.



Le 30 octobre dernier a eu lieu le premier repas du club ouvert à tous. Ce fut un très joyeux après-midi passé avec les 46 personnes présentes autour d'un bon repas.



## ACCA : BILAN POUR L'ANNEE 2021-2022

Pour l'année 2021-2022, la société de chasse compte 32 adhérents. Seize battues ont été organisées sur la commune avec 20 chevreuils, 9 sangliers et 7 renards abattus.



L'ACCA tient à remercier la famille « Geffroy » d'avoir mis à sa disposition un lieu pour l'association de chasse durant 30 ans. La salle des associations de l'atelier municipal accueillera désormais l'ACCA.

## LES ACPG : COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cette année, la messe du canton pour les anciens combattants et prisonniers de guerre, a eu lieu dans notre église.

La cérémonie du 11 novembre s'est poursuivie par un dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un pot de l'amitié à la salle des fêtes.



# LES ASSOCIATIONS communales

## ASSOCIATION DE PECHE LA MAGENTAISE

La saison de pêche a été correcte malgré la chaleur qui a fait baisser le niveau de l'étang mais n'a occasionné aucune mortalité de poissons. Il a fallu reporter un lâcher de truites de juin sur octobre, la température de l'eau étant trop élevée. L'assemblée générale est prévue le 19 février à 11h aux ateliers. La Magentaise a accompagné



les enfants de l'école pour une journée découverte de la pêche le 20 septembre. Une prochaine date de sortie est prévue au printemps.

**Prochaines dates de La magentaise :**

**25 février à 8h :** ouverture de l'étang de La magentais.

**25 mars, 22 avril, 20 mai, 17 juin :** lâchers de truite.



## COMITÉ DES FÊTES

### Repas BARBECUE

Le samedi 10 septembre, les habitants de Trans-La-Forêt ont pu se rassembler autour d'une galette saucisse et de grillades en profitant du beau temps. Vinca a animé l'après-midi avec ses jeux en bois.



### Repas d'Automne

Le 20 novembre a eu lieu le repas du comité des fêtes. La centaine de personnes présentes a donné de la voix tout au long du repas. Encore bravo à tous nos artistes !



# LE PÊLE MÊLE

## CONCERT AU TY COAT

10 décembre : Crêpes Suzette et Musique irlandaise !



 **Herd Book Charolais**  
il y a environ 3 mois 

SPACE 2022: une présentation de qualité pour cette édition ! Le concours vient de se terminer et c'est Obelix de l'EARL BRARD Philippe (35) qui a été désigné Grand Champion! Et côté femelle : la Championne est Norette de l'élevage LEDOUX RÉGINE (50)



## 17 SEPTEMBRE : RASSEMBLEMENT VOLANT CHEZ DIDIER NOËL



# *Trans à la bougie*

pour une soirée festive ...

